# JEAN BELETH

ET LA

# « SUMMA DE ECCLESIASTICIS OFFICIIS »

PAR

JEAN-FRANÇOIS MAUREL

# PREMIÈRE PARTIE JEAN BELETH ET SON ŒUVRE

#### CHAPITRE PREMIER

L'AUTEUR.

Du petit nombre de documents conservés, on peut déduire que Jean Beleth était disciple de Gilbert de la Porrée, sans qu'il soit possible d'affirmer que ce fut à Chartres; d'après des témoignages quelque peu postérieurs, il enseigna à Paris et se trouvait à Amiens en 1182. Son information géographique est trop vaste pour permettre une identification précise; il n'a pas lui-même, comme on l'a cru, affirmé son appartenance à l'Église de Paris. Son nom, orthographié par les contemporains « Beleth », mais aussi « Belet », n'implique pas une origine anglaise que rien ne peut faire pressentir dans la Summa, où plusieurs villes de France, d'Italie ou d'Empire sont citées, mais aucune d'Angleterre.

Du texte de la *Summa*, on peut conclure que Beleth n'était pas moine, mais probablement prêtre, qu'il écrivait surtout pour des clercs, mais non spécialement pour les prêtres.

#### CHAPITRE II

L'ŒUVRE.

Aucune des nombreuses œuvres attribuées à Beleth ne peut être fermement retenue, sauf la Summa de ecclesiasticis officiis.

La Gemma anime est celle d'Honorius, encore que la confusion date du Moyen Age. Le Traité des Vices et des Vertus, attribué à tort à Jean Beleth par la rubrique d'un seul manuscrit, est postérieur à saint François. L'attribution des Éclaircissements sur quelques passages difficiles de l'Écriture vient d'une erreur commise à Cîteaux au xviie siècle et reprise par

Le Long. Celle des Commentaires de Pierre Lombard est due à une mauvaise interprétation d'un catalogue. Le Traité des Sibylles est anonyme; Montfaucon, en résumant à l'excès un catalogue, l'a placé sous le nom de Beleth. Aucune de ces attributions ne remonte au delà du xvII<sup>e</sup> siècle, sauf celle de la Gemma anime.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, au contraire, on a attribué des sermons à Beleth. Plusieurs fois, on rencontre dans les manuscrits ou les catalogues anciens la *Summa de officiis* suivie ou précédée de sermons ; jamais ils ne lui sont explicitement attribués.

Il faut remarquer, enfin, que catalogues et auteurs médiévaux citent souvent *Summa Beleth* sans préciser, ce qui laisse supposer qu'il n'y avait qu'un traité du maître.

# DEUXIÈME PARTIE

## LA « SUMMA DE ECCLESIASTICIS OFFICIIS »

## CHAPITRE PREMIER

LE TITRE ET LA DATE DE LA « SUMMA ».

Le titre de Rationale donné à la Somme de Beleth par Lauriman ne se rencontre jamais au Moyen Age: il est dû au traité de Guillaume Durand. A côté de Summa de divinis officiis, on trouve plus fréquemment Summa de ecclesiasticis officiis, que nous adoptons.

Comme l'a récemment montré le P. Van den Eyde, la Summa a été écrite entre 1160 et 1164, soit entre les dernières visions et la mort d'Élizabeth de Schönau, dont Beleth rapporte l'un des récits en précisant qu'elle vit encore.

# CHAPITRE II

#### LE PLAN.

L'auteur semble avoir un plan établi auquel il se réfère plusieurs fois, mais qu'il suit d'assez loin. Après avoir traité de façon générale des lieux, des temps et des personnes sacrées, il décrit l'office, dont la Messe, puis les livres liturgiques; enfin, dans sa partie la plus importante, il passe en revue les divers temps de l'année liturgique, de l'Avent à la Pentecôte, traitant brièvement après chacun des fêtes de saints.

# CHAPITRE III

BUT ET CARACTÈRES DE LA « SUMMA ».

La Summa décrit surtout les offices du clergé séculier et néglige à la fois liturgie monastique et liturgie épiscopale, ce qui permet de l'opposer aux

traités précédents, qui faisaient la part large à l'évêque : on peut dire qu'elle est à ces traités ce qu'un rituel est à un pontifical.

La Summa est surtout utile par la précision de ses descriptions d'offices, par l'ampleur géographique de son information, qui se vérifie exacte. La distinction n'est pas toujours faite entre les grands courants de la vie liturgique et ses côtés anecdotiques; pourtant, grande importance est donnée aux rites baptismaux. L'explication est encore, pour partie, historique; elle fait souvent appel aux usages antiques, païens ou juifs; l'explication symbolique est moins développée que dans d'autres traités, antérieurs ou contemporains; elle est beaucoup plus marquée dans les notes ajoutées par la suite à la Summa.

Déjà, Beleth utilise les méthodes scolastiques : formules nota quod..., queritur...; appel à plusieurs autorités entre lesquelles l'auteur se réserve de choisir.

#### CHAPITRE IV

INFLUENCE.

Copiée à de nombreux exemplaires au XIII<sup>e</sup> siècle, la Summa l'est beaucoup moins au XIV<sup>e</sup>. Des notes de lecture indiquent qu'on en use encore quelque peu à la fin du Moyen Age. Les registres de prêt du XIV<sup>e</sup> n'en font que rarement mention; toutefois, un maître de Sorbonne l'emprunte en 1402. Au XIII<sup>e</sup> on la traduit en français et plusieurs manuscrits en copient des fragments. Le traducteur de Guillaume Durand l'a lue. Plusieurs auteurs du XIII<sup>e</sup> siècle recourent à Beleth, mais dans sa partie la moins importante, les récits hagiographiques.

# CHAPITRE V

L'ÉDITION.

La Somme a été éditée plusieurs fois au xvie siècle par Lauriman, qui a voulu faire par là œuvre de Contre-Réforme. Il a utilisé un manuscrit très complet; mais il n'a pas hésité à le remanier pour supprimer certains traits trop naïfs ou le colorer de son érudition humaniste; il a parfois sollicité le texte, mais a surtout totalement changé le vocabulaire.

# TROISIÈME PARTIE ÉTUDE DES MANUSCRITS

#### CHAPITRE PREMIER

MANUSCRITS ACTUELLEMENT CONSERVÉS.

Notices de cent vingt manuscrits. Quelques-uns sont du xIIe siècle, le

plus grand nombre du XIII<sup>e</sup>, quelques-uns du XIV<sup>e</sup>. Index des auteurs contenus dans ces manuscrits qui montre que les Pères latins, saint Bernard, Hugues et Richard de Saint-Victor étaient, avec les liturgistes contemporains, les auteurs qu'on rapprochait le plus volontiers de Beleth. L'ordre des chapitres est, à de rares manuscrits près, toujours le même, sauf vers la fin, pour les saints du temps après Pentecôte. Mais là, comme pour la plupart des notes ajoutées d'abord en marge, puis incorporées progressivement au texte, il s'agit de l'œuvre des disciples de Beleth. Ces notes sont, d'ailleurs, très vite apparues, puisqu'on les trouve déjà presque toutes trente ans après la rédaction.

#### CHAPITRE II

MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES MÉDIÉVALES.

Liste des manuscrits classés par ordre alphabétique des bibliothèques, avec cotes anciennes et modernes éventuellement, puis par ordres monastiques ou communautés diverses. Étude qui montre que tous les ordres ont possédé Beleth, y compris les ordres mendiants, sauf les Franciscains ; chanoines, collèges, universités et parfois laïques l'ont eu aussi. Mais les bibliothèques fondées au xive siècle s'en sont désintéressées. Comparaison avec les autres liturgistes qui semble prouver que les trois manuels successifs du Moyen Age furent Amalaire, Beleth, Durand.

# QUATRIÈME PARTIE

ÉDITION PARTIELLE.

Office, Messe, Semaine sainte, d'après le ms. Paris, Bibl. nat., lat. 714, le moins chargé, avec le manuscrit lat. 2540, de notes additives et des développements hagiographiques de la fin; variantes relevées dans Paris, Bibl. nat., lat. 994, qui contient la plupart des additions et est daté de 1195.